

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SISTERONNAIS BUËCH

**REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11/04/19
COMPTE-RENDU**

Le onze avril deux mille dix-neuf, à dix-huit heures, le conseil de communauté dûment convoqué le cinq avril deux mille dix-neuf, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de l'Alcazar (commune de Sisteron) sous la présidence de M. Daniel SPAGNOU, président de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch.

Membres du Conseil Communautaire :**Nombre de membres en exercice : 93****Nombre de présents ou représentés : 75 du point n° 1 au point n° 41 et 73 du point n° 42 au point n° 44****Secrétaire de séance : M. Nicolas JAUBERT****Présents ou représentés :**

- Pour la commune d'Authon : M. Alain RAHON
- Pour la commune de Barret sur Méouge : M. Lionel BOUMIER
- Pour la commune de Bellaffaire : Mme Marie-Claude NICOLAS-ARNAUD représentée par Mme Isabelle BOITEUX à qui elle a donné procuration en l'absence de sa suppléante, Mme Valérie CHARMASSON
- Pour la commune de Châteaufort : M. Nicolas JAUBERT
- Pour la commune de Clamensane : M. René FERRENQ représenté par Mme Christiane RICHIER-PEIRETTI à qui il a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Sylvain GOSIOSO
- Pour la commune d'Entrepierres : Mme Florence CHEILAN
- Pour la commune d'Eourres : Mme Caroline YAFFEE représenté par M. Gérard NICOLAS à qui elle a donné procuration en l'absence de sa suppléante, Mme Nathalie DEBRUYNE
- Pour la commune d'Etoile St Cyrice : M. Pierre-Yves BOCHATON représenté par sa suppléante, Mme Christiane DESAILLOUD
- Pour la commune de Garde-Colombe :
 - M. Edmond FRANCOU
 - M. Damien DURANCEAU
 - M. Daniel NUSSAS
- Pour la commune de Gigors : M. Gérard MAGAUD
- Pour la commune de La Bâtie Montsaléon : M. Alain D'HEILLY
- Pour la commune de La Motte du Caire : M. Patrick MASSOT (absent non représenté du point n° 42 au point n° 44)
- Pour la commune de La Pierre : M. Eric ODDOU
- Pour la commune de Laborel : M. Jean-Louis PASCAL
- Pour la commune de Lachau : M. Philippe MAGNUS
- Pour la commune de Laragne-Montéglin :
 - M. Jean-Marc DUPRAT
 - Mme Martine GARCIN
 - M. Laurent MAGADOUX
 - M. Gino VALERA représenté par M. Jean-Marc DUPRAT à qui il a donné procuration
 - M. Robert GARCIN
 - Mme Dominique MICHELENA représentée par M. Robert GARCIN à qui elle a donné procuration
- Pour la commune de Lazer : M. André GUIEU
- Pour la commune du Bersac : M. Dominique DROUILLARD représenté par son suppléant, M. Thierry NEDELEC
- Pour la commune du Caire : M. Jean-Michel MAGNAN
- Pour la commune du Poët : M. Jean-Marie TROCCHI
- Pour la commune de l'Epine : M. Luc DELAUP
- Pour la commune de Melve : M. Jean-Christian BORCHI représenté par M. Jean-Michel MAGNAN à qui il a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Marc GARLET
- Pour la commune de Méreuil : Mme Odile REYNAUD

- Pour la commune de Mison :
 - M. Robert GAY
 - M. Didier CONSTANS
- Pour la commune de Monétier Allemont : M. Frédéric ROBERT
- Pour la commune de Montrond : M. Alain ROUMIEU
- Pour la commune de Moydans : Mme Marie-José DUFOUR représentée par M. Bernard MATHIEU à qui elle a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Alain GABET
- Pour la commune de Nibles : M. Jean-Jacques LACHAMP représenté par M. Gérard MAGAUD à qui il a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Michel DESRUMAUX
- Pour la commune de Nossage et Bénévent : M. Martial ESPITALIER
- Pour la commune d'Orpierre : Mme Julie RAVEL
- Pour la commune de Rosans : Mme Josy OLIVIER représentée par M. Luc DELAUP à qui elle a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Pierre MICHEL
- Pour la commune de Saint André de Rosans : Mme Cécile LIOTARD représentée par Mme Andrée GIORDANENGO à qui elle a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Eric RANGER
- Pour la commune de Sainte Colombe : M. Jean-Louis REY représenté par M. Jean SCHÜLER à qui il a donné procuration en l'absence de sa suppléante, Mme Evelyne CREMILLEUX
- Pour la commune de Saint Geniez : Mme Catherine BLOCH
- Pour la commune de Saint Pierre Avez : M. Florent ARMAND
- Pour la commune de Saléon : M. Pascal LOMBARD
- Pour la commune de Salérans : M. Eric DEGUILLAME
- Pour la commune de Savournon : M. Michel ROLLAND (absent non représenté du point n° 42 au point n° 44)
- Pour la commune de Serres :
 - M. Bernard MATHIEU
 - Mme Arlette CLAVEL MAYER
- Pour la commune de Sigottier : Mme Michèle REYNAUD
- Pour la commune de Sigoyer : M. Michel HERNANDEZ
- Pour la commune de Sisteron :
 - M. Daniel SPAGNOU
 - M. Jean-Pierre TEMPLIER
 - Mme Christiane GHERBI représentée par M. Jean-Pierre TEMPLIER à qui elle a donné procuration
 - Mme Nicole PELOUX représentée par M. Nicolas LAUGIER à qui elle a donné procuration
 - M. Marcel BAGARD
 - M. Nicolas LAUGIER
 - M. Michel AILLAUD
 - Mme Christiane TOUCHE
 - Mme Françoise GARCIN
 - Mme Christine REYNIER représentée par Mme Christiane TOUCHE à qui elle a donné procuration
 - M. Jean-Philippe MARTINOD représenté par M. Daniel SPAGNOU à qui il a donné procuration
 - M. Christophe LEONE représenté par M. Michel AILLAUD à qui il a donné procuration
 - M. Michel BRUNET représenté par M. Damien DURANCEAU à qui il a donné procuration
- Pour la commune de Sorbiers : Mme Andrée GIORDANENGO
- Pour la commune de Thèze : M. Gérard DUBUISSON représenté par M. Nicolas JAUBERT à qui il a donné procuration en l'absence de sa suppléante, Mme Audrey GAUDIN
- Pour la commune de Trescléoux : M. Jean SCHULER
- Pour la commune d'Upaix : M. Abel JOUVE
- Pour la commune de Val Buëch Méouge :
 - M. Gérard NICOLAS
 - M. Albert MOULLET
 - Mme Isabelle BOITEUX
- Pour la commune de Valavoire : Mme Christiane RICHIER-PEIRETTI
- Pour la commune de Valdoule :
 - M. Gérard TENOUX
 - Mme Nathalie BOURGEAUD représentée par M. Gérard TENOUX à qui elle a donné procuration
- Pour la commune de Ventavon : M. Juan MORENO
- Pour la commune de Villebois les Pins : Mme Marguerite CHEVALIER représentée par M. Edmond FRANCOU à qui elle a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Bernard MEFFRE.

Absents non représentés :

- Pour la commune de Bayons : M. Patrick AURIAULT
- Pour la commune de Chanousse : M. Luc BLANCHARD
- Pour la commune de Faucon du Caire : M. Robert ZUNINO

- Pour la commune de Laragne-Montéglin : M. Michel JOANNET
- Pour la commune de Laragne-Montéglin : M. Jean-Michel REYNIER
- Pour la commune de Montclus : Mme Catherine DESREUMAUX
- Pour la commune de Montjay : M. Gilles MOSTACHETTI
- Pour la commune de Ribeyret : Mme Christiane KUQI
- Pour la commune de Serres : Mme Marie-Christine SCHUMACHER
- Pour la commune de Sisteron : Mme Sylvia ODDOU
- Pour la commune de Sisteron : Mme Céline GARNIER
- Pour la commune de Sisteron : M. Sylvain JAFFRE
- Pour la commune de Sisteron : Mme Colette RODRIGUEZ
- Pour la commune de Sisteron : M. Saïd SAOUDI
- Pour la commune de Turriers : M. Jean-Yves SIGAUD
- Pour la commune de Valdoule : Mme Liliane COMBE
- Pour la commune de Valernes : M. Jean-Christophe PIK
- Pour la commune de Vaumeilh : Mme Elisabeth COLLOMBON



Ordre du jour :

- Budget principal 2019
 - Taux d'imposition 2019 (CFE, TH, TFB et TFNB)
 - Attribution de subventions pour 2019
 - Cotisations et participations 2019
 - Constitution de provisions
 - Fixation des durées d'amortissement des attributions de compensation d'investissement
- Budget annexe 2019 des déchets ménagers
 - Taux de TEOM 2019
 - Fixation des durées d'amortissement des travaux et biens afférents au site d'enfouissement de Sorbiers
 - Constitution d'une provision pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles
 - Constitution d'une provision pour dépréciation des actifs circulants
- Budget annexe 2019 du SPANC
 - Versement d'une subvention d'équilibre du budget général au budget annexe SPANC
- Budget annexe 2019 du parc d'activité du Val de Durance
- Budget annexe 2019 de l'Ecopôle Laragne
- Budget annexe 2019 du parc d'activité du Poët
- Budgets annexes des ZA intercommunales / reversement d'excédents au budget général
- Versement d'une avance du budget général aux budgets annexes des zones d'activités

Pause buffet

- Demande de carte bleue et ouverture d'un compte de dépôt de fonds au Trésor
- Prescription d'élaboration du SCoT du Sisteronais Buëch définissant les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation
- Ecole de musique : convention de mise à disposition compensatoire de la salle du foyer des Capucins
- Ecole de musique : convention cadre de location d'instruments aux élèves
- Ecole de musique : fixation du taux horaire de rémunération pour les jurys d'examen
- Interventions musicales en milieu scolaire : contrat avec les CMR pour la rentrée scolaire 2019 et modification d'un emploi permanent d'assistant d'enseignement artistique
- MSAP de Rosans : convention de partenariat avec l'association Aventic
- Modification des statuts de la CCSB : restitution à la commune du Poët de la compétence « gestion de l'agence postale du Poët »
- CRET Sisteronais-Buëch : présentation de la programmation opérationnelle

- Office de tourisme intercommunal des Hautes Terres de Provence : renouvellement du classement de catégorie 3
- Convention avec l'Office National des Forêts des Hautes-Alpes : délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage
- Convention entre la CCSB et PAPREC Réseau / Gros Environnement pour le traitement des ordures ménagères en provenance de la cuisine centrale du Bersac et du camping de La Bâtie-Montsaléon sur le site d'enfouissement de Sorbiers
- Convention entre la CCSB et PAPREC Réseau / Gros Environnement pour le traitement des ordures ménagères en provenance du SMED 06 sur le site d'enfouissement de Sorbiers
- Convention avec SCRELEC pour la collecte des piles sur le territoire de La Motte Turriers
- Renouvellement de la convention avec ADIVALOR pour la valorisation des déchets agricoles
- Acquisition de deux véhicules de collecte pour le renouvellement du parc roulant du service de collecte des déchets
- Acquisition de nouveaux conteneurs à déchets pour le secteur des Baronnie pour une harmonisation du dispositif de pré-collecte
- Convention de prestation de services entre la commune de Sisteron et la CCSB pour la gestion et la maintenance d'une infrastructure informatique
- Avenant à la convention de mise à disposition ascendante d'agents et de matériel techniques de la commune de Sisteron
- SPANC : Modification des tarifs de redevance d'assainissement non collectif
- SPANC : Modification du règlement de service
- Création d'un emploi permanent d'adjoint administratif – Instructeur des autorisations d'urbanisme
- Modification de 3 emplois permanents
- Recrutement d'un contractuel sur emploi permanent – Technicien informatique
- Création de 2 emplois non permanents d'agents de déchetterie
- Questions diverses



Lecture est faite par le président du compte-rendu de la réunion du Conseil Communautaire du 06 mars 2019, qui est adopté et ensuite signé.

En début de réunion, M. Daniel SPAGNOU sollicite le vote du conseil communautaire concernant l'inscription d'un point supplémentaire à l'ordre du jour.

Ce point concerne :

- Tarifs de mise à disposition du matériel intercommunal

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité cette proposition. Ce point est ajouté à l'ordre du jour.



1. Cotisations et participations 2019

Projet de délibération stratégique présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 75 – Suffrages exprimés : 75 (75 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve, à l'unanimité, le versement des cotisations et participations proposées dans la délibération pour l'année 2019.

2. Attribution de subventions pour 2019

Projet de délibération stratégique présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 75 – Suffrages exprimés : voir document annexé à la délibération

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide d'attribuer une subvention aux organismes indiqués dans le tableau joint en annexe à la délibération et conformément aux montants précisés dans ce même tableau.

3. Constitution de provisions

Projet de délibération technique présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 75 – Suffrages exprimés : 75 (75 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire autorise, à l'unanimité, au budget primitif 2019 la constitution de :

- 20 000 € de provision complémentaire pour dépréciation d'actifs circulants (compte 6817) ;
- 30 000 € de provision complémentaire pour risque et charges exceptionnels (compte 6875) ;
- 500 € de provision pour risques et charges financiers (compte 6865).

4. Fixation des durées d'amortissement des attributions de compensation d'investissement

Projet de délibération technique présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 75 – Suffrages exprimés : 75 (75 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide de fixer à 30 ans la durée d'amortissement des attributions de compensation d'investissement.

5. Taux d'imposition 2019 (CFE, TH, TFB et TFNB)

Projet de délibération stratégique présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 75 – Suffrages exprimés : 75 (75 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire adopte, à l'unanimité, les taux d'imposition suivants pour 2019 :

- Taxe d'Habitation (TH) : 7,94 %
- Taxe sur le Foncier Bâti (TFB) : 3,34 %
- Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFNB) : 11,63 %
- Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : 26,43 %

6. Budget principal 2019

Projet de budget présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 75 – Suffrages exprimés : 74 (74 pour et 1 abstention)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire adopte le budget primitif principal 2019 de la CCSB

7. Budget annexe des déchets ménagers 2019 / Constitution d'une provision pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles

Projet de délibération technique présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 75 – Suffrages exprimés : 75 (75 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire autorise la constitution de 150 000 € de provision pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles au compte 6816 du budget annexe des déchets ménagers 2019.

8. Budget annexe des déchets ménagers 2019 / Constitution d'une provision pour dépréciation des actifs circulants

Projet de délibération technique présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 75 – Suffrages exprimés : 75 (75 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire autorise la constitution de 9 767 € de provision pour dépréciation des actifs circulants au compte 6817 du budget annexe des déchets ménagers 2019.

9. Fixation des durées d'amortissement des travaux et biens afférents au site d'enfouissement de Sorbiers

Projet de délibération technique présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 75 – Suffrages exprimés : 75 (75 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide de fixer à 30 ans la durée d'amortissement des comptes 215, 217 et 218 uniquement pour les biens afférents au site de Sorbiers sur le budget annexe des déchets ménagers.

10. Taux de TEOM 2019

Projet de délibération stratégique présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 75 – Suffrages exprimés : 75 (75 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire adopte, à l'unanimité, les taux de TEOM 2019 de la manière suivante :

Territoire	Bases TEOM 2019	Taux	Produit attendu
Ancienne CC du Serrois (dont St Genis)	2 760 179	6 %	165 610,74 €
Autres communes de la CCSB	26 057 830	12 %	3 126 939,60 €

11. Budget annexe 2019 des déchets ménagers

Projet de budget présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 75 – Suffrages exprimés : 75 (75 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire adopte, à l'unanimité, le budget primitif annexe 2019 des déchets ménagers de la CCSB.

12. SPANC : Modification des tarifs de redevance d'assainissement non collectif

Projet de délibération technique présenté par Albert MOULLET

Votants : 75 – Suffrages exprimés : 75 (75 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve, à compter du 1^{er} mai 2019, les nouveaux tarifs de redevance d'assainissement non collectifs suivants :

- Redevance vérification préalable du projet moins de 20 équivalents habitants : 150 €
- Redevance vérification préalable du projet plus de 20 équivalents habitants : 250 €
- Redevance vérification de l'exécution des travaux pour les installations jusqu'à 20 équivalents habitants : 120 €
- Redevance vérification de l'exécution des travaux pour les installations de plus de 20 équivalents habitants : 200 €
- Redevance de premier contrôle, de vérification de fonctionnement pour les installations jusqu'à 20 équivalents habitants : 120 €
- Redevance de premier contrôle, de vérification de fonctionnement pour les installations de plus de 20 équivalents habitants : 350 €
- Redevance de contrôle en vue de la vente d'un bien immobilier à usage d'habitation de moins de 20 équivalents habitants : 250 €
- Redevance de contrôle en vue de la vente d'un bien immobilier à usage d'habitation de plus de 20 équivalents habitants : 350 €
- Contre visite : 120 €
- Contrôle dans le cadre du programme de réhabilitation : 200 €

13. Versement d'une subvention d'équilibre du budget général au budget annexe SPANC

Projet de délibération technique présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 75 – Suffrages exprimés : 75 (75 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le versement d'une subvention d'équilibre de 34 037 € du budget général au budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

14. Budget annexe 2019 du SPANC

Projet de budget présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 75 – Suffrages exprimés : 75 (75 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire adopte, à l'unanimité, le budget primitif annexe 2019 du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la CCSB.

15. Budget annexe 2019 du parc d'activité du Val de Durance

Projet de budget présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 75 – Suffrages exprimés : 75 (75 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire adopte, à l'unanimité, le budget primitif annexe 2019 du parc d'activité du Val de Durance de la CCSB.

16. Budget annexe 2019 de l'Ecopôle Laragne

Projet de budget présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 75 – Suffrages exprimés : 75 (75 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire adopte, à l'unanimité, le budget primitif annexe 2019 de l'Ecopôle Laragne de la CCSB.

17. Budget annexe 2019 du parc d'activité du Poët

Projet de budget présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 75 – Suffrages exprimés : 75 (75 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire adopte, à l'unanimité, le budget primitif annexe 2019 du parc d'activité du Poët de la CCSB.

18. Budgets annexes des ZA intercommunales / reversement d'excédents au budget général

Projet de délibération technique présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 75 – Suffrages exprimés : 75 (75 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité d'adopter les reversements d'excédents suivants :

- l'excédent de fonctionnement du parc d'activité du Val de Durance soit 101.594,85 €
- l'excédent de fonctionnement de l'Ecopôle Laragne soit 559.759,37 € ;
- l'excédent de fonctionnement du parc d'activité du Poët soit 659.505,95 €.

19. Versement d'une avance du budget général aux budgets annexes des zones d'activités

Projet de délibération technique présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 75 – Suffrages exprimés : 75 (75 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité, d'adopter les versements d'avances suivants :

- une avance de 696 966,16 € au budget annexe du parc d'activité du Val de Durance ;
- une avance de 645 943,23 € au budget annexe de l'Écopôle Laragne ;
- une avance de 1 354 991,98 € au budget annexe du parc d'activité du Poët.

20. Demande de carte bleue et ouverture d'un compte de dépôt de fonds au Trésor

Projet de délibération technique présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 75 – Suffrages exprimés : 75 (75 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- accepte la mise en place d'une carte bleue pour régler les frais de création de cartes grises, les frais de prise et renouvellement d'abonnements en ligne et les frais de restauration pour les réunions de travail ;
- approuve la création d'une régie d'avance pour l'utilisation de cette carte bleue ;
- autorise le président à demander l'ouverture d'un compte dépôt de fonds au Trésor auprès de la Direction Départemental des Finances Publiques (DDFiP) 04 et à solliciter, auprès de cette direction, la délivrance d'une carte bleue pour le fonctionnement de cette régie.

21. Prescription d'élaboration du SCoT du Sisteronais Buëch définissant les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation

Projet de délibération stratégique présenté par Philippe MAGNUS

Votants : 75 – Suffrages exprimés : 72 (72 pour et 3 abstentions)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide :

- de prescrire le SCoT selon les objectifs poursuivis et les modalités de concertation précisées ci-dessus (tout au long de la procédure jusqu'à l'arrêt du projet SCoT) ;
- d'autoriser le Président à inscrire les crédits nécessaires à cette procédure par tranches à compter de l'exercice 2019 ;
- de solliciter l'État pour l'attribution d'une compensation financière conformément aux articles L. 132-15 et L. 132-16 du Code de l'Urbanisme ;
- de solliciter le soutien régional à l'élaboration du SCoT dans le cadre du financement du Contrat Régional d'Équilibre Territorial ou tout autre contrat, politique ou programme ;
- d'autoriser le Président à signer tout document avec les financeurs.

22. Ecole de musique : convention de mise à disposition compensatoire de la salle du foyer des Capucins

Projet de délibération technique présenté par Gérard TENOUX

Votants : 75 – Suffrages exprimés : 75 (75 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide d'approuver les termes de la convention de mise à disposition compensatoire de la salle du foyer des Capucins et d'autoriser le président à la signer.

23. Ecole de musique : convention cadre de location d'instruments aux élèves

Projet de délibération technique présenté par Gérard TENOUX

Votants : 75 – Suffrages exprimés : 75 (75 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide :

- d'approuver le modèle de convention cadre de location d'instruments ;
- d'accepter que la facturation de la location soit réalisée tous les deux mois à terme échu ;
- d'autoriser le président à mettre en œuvre toutes les démarches et à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

24. Ecole de musique : fixation du taux horaire de rémunération pour les jurys d'examen

Projet de délibération technique présenté par Jean SCHÜLER

Votants : 75 – Suffrages exprimés : 75 (75 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve le recrutement de vacataires pour participer aux jurys d'examen de l'école de musique ;
- approuve le taux horaire de rémunération de 23,74 €/heure ;
- autorise le président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision et notamment les arrêtés de nomination des agents concernés en tant que vacataires.

25. Interventions musicales en milieu scolaire : contrat avec les CMR pour la rentrée scolaire 2019 et modification d'un emploi permanent d'assistant d'enseignement artistique

Projet de délibération stratégique présenté par Gérard TENOUX

Votants : 75 – Suffrages exprimés : 75 (75 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide :

- d'approuver le nouveau protocole d'accord avec les CMR qui fixe le tarif horaire annuel à 1 950 € au 1^{er} septembre 2019 et d'autoriser le président à signer le contrat correspondant ;
- d'augmenter de 6h30 hebdomadaire à compter du 1^{er} septembre 2019 le temps de travail de l'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe chargé des interventions musicales dans les écoles, et de modifier en conséquence le tableau des effectifs du budget général.

26. MSAP de Rosans : convention de partenariat avec l'association Aventic

Projet de délibération technique présenté par Gérard TENOUX

Votants : 75 – Suffrages exprimés : 75 (75 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide d'approuver les termes de la convention de partenariat avec Aventus pour le partage de locaux à Rosans et d'autoriser le président à la signer.

27. Modification des statuts de la CCSB : restitution à la commune du Poët de la compétence « gestion de l'agence postale du Poët »

Projet de délibération stratégique présenté par Gérard TENOUX

Votants : 75 – Suffrages exprimés : 75 (75 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve la restitution de la compétence « gestion de l'agence postale du Poët » à la commune du Poët et la modification des statuts de la CCSB qui en découle.

28. CRET Sisteronais-Buëch : présentation de la programmation opérationnelle

Projet de délibération stratégique présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 75 – Suffrages exprimés : 75 (75 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide :

- d'approuver le Contrat Région d'Equilibre Territorial (CRET) Sisteronais Buëch et son volet opérationnel,
- d'autoriser le président à signer ce contrat.

**29. Office de tourisme intercommunal des Hautes Terres de Provence :
renouvellement du classement de catégorie 3**

Projet de délibération technique présenté par Damien DURANCEAU

Votants : 75 – Suffrages exprimés : 75 (75 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire accepte la demande de renouvellement de classement de l'office de tourisme des Hautes Terres de Provence.

**30. Convention avec l'Office National des Forêts des Hautes-Alpes : délégation
temporaire de maîtrise d'ouvrage**

Projet de délibération technique présenté par Damien DURANCEAU

Votants : 75 – Suffrages exprimés : 75 (75 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire autorise le président à signer la convention de délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage avec l'Office National des Forêts pour les travaux à réaliser sur le sentier de la Méouge..

**31. Convention entre la CCSB et PAPREC Réseau / Gros Environnement pour le
traitement des ordures ménagères en provenance de la cuisine centrale du Bersac
et du camping de La Bâtie-Montsaléon sur le site d'enfouissement de Sorbiers**

Projet de délibération technique présenté par Alain D'HEILLY

Votants : 75 – Suffrages exprimés : 75 (75 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire autorise le président à signer la convention avec la société PAPREC Réseau / Gros Environnement selon les modalités exposées dans la délibération.

**32. Convention entre la CCSB et PAPREC Réseau / Gros Environnement pour le
traitement des ordures ménagères en provenance du SMED 06 sur le site
d'enfouissement de Sorbiers**

Projet de délibération technique présenté par Alain D'HEILLY

Votants : 75 – Suffrages exprimés : 75 (72 pour et 3 contre)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire autorise le président à signer la convention avec PAPREC Réseau / Gros Environnement, selon les modalités exposées dans la délibération.

**33. Convention avec SCRELEC pour la collecte des piles sur le territoire de La Motte
Turriers**

Projet de délibération technique présenté par Alain D'HEILLY

Votants : 75 – Suffrages exprimés : 75 (75 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire autorise le président à signer le contrat avec SCRELEC pour la collecte de piles sur le territoire de la Motte Turriers.

**34. Renouvellement de la convention avec ADIVALOR pour la valorisation des
déchets agricoles**

Projet de délibération technique présenté par Alain D'HEILLY

Votants : 75 – Suffrages exprimés : 75 (75 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire autorise le président à signer la convention avec ADIVALOR pour la valorisation des déchets agricoles.

35. Acquisition de deux véhicules de collecte pour le renouvellement du parc roulant du service de collecte des déchets

Projet de délibération technique présenté par Marcel BAGARD

Votants : 75 – Suffrages exprimés : 75 (75 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire autorise le président à lancer une consultation selon la procédure d'appel d'offres ouvert pour l'acquisition de ces deux véhicules de collecte.

36. Acquisition de nouveaux conteneurs à déchets pour le secteur des Baronnie pour une harmonisation du dispositif de pré-collecte

Projet de délibération technique présenté par Marcel BAGARD

Votants : 75 – Suffrages exprimés : 75 (75 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire autorise le président à lancer une consultation selon la procédure d'appel d'offres ouvert pour l'acquisition de colonnes à déchets ménagers sur le secteur des Baronnie.

37. Convention de prestation de services entre la commune de Sisteron et la CCSB pour la gestion et la maintenance d'une infrastructure informatique

Projet de délibération technique présenté par Gérard TENOUX

Votants : 75 – Suffrages exprimés : 75 (75 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve les termes de la convention de prestations de services entre la commune de Sisteron et la CCSB pour la gestion et la maintenance d'une structure informatique ;
- autorise le président à signer cette convention et à effectuer toutes les démarches nécessaires à sa bonne exécution.

38. Avenant à la convention de mise à disposition ascendante d'agents et de matériel technique de la commune de Sisteron

Projet de délibération technique présenté par Robert GAY

Votants : 75 – Suffrages exprimés : 75 (75 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve l'avenant à la convention de mise à disposition ascendante d'agents et de matériel techniques de la commune de Sisteron ;
- autorise le président à signer cet avenant.

39. Tarifs de mise à disposition du matériel intercommunal

Projet de délibération technique présenté par Robert GAY

Votants : 75 – Suffrages exprimés : 56 (51 pour, 5 contre et 19 abstentions)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- accepte les modalités et les tarifs de mis à disposition du matériel intercommunal tels que présentés dans la délibération,
- fixe leur mise en place à partir du 25 avril 2019,
- acte le maintien des modalités de prêt ou de location des salles de la CCSB et des tarifs correspondants,
- abroge les délibérations n°140.17 du 10 avril 2017 et n°240.17 du 17 juillet 2017

40. SPANC : Modification du règlement de service

Projet de délibération technique présenté par Albert MOULLET

Votants : 75 – Suffrages exprimés : 75 (75 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve la modification dans le règlement de service du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la CCSB qui précise que la périodicité de fréquence des contrôles soit modulée en fonction de l'état de conformité des installations.

41. Création d'un emploi permanent d'adjoint administratif – Instructeur des autorisations d'urbanisme

Projet de délibération technique présenté par Jean SCHÜLER

Votants : 75 – Suffrages exprimés : 75 (75 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve la création d'un emploi permanent d'instructeur des autorisations d'urbanisme proposée ;
- approuve la modification du tableau des effectifs correspondant au budget général ;
- prévoit les crédits nécessaires au budget concerné ;
- autorise le président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision et notamment l'arrêté individuel de l'agent recruté.

42. Modification de 3 emplois permanents

Projet de délibération technique présenté par Jean SCHÜLER

Votants : 73 – Suffrages exprimés : 73 (73 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve la modification de 3 emplois permanents (augmentation du temps de travail des agents) ;
- approuve la modification du tableau des effectifs correspondant au budget général et au budget annexe des déchets ménagers ;
- prévoit les crédits nécessaires aux budgets concernés ;
- autorise le président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision et notamment les arrêtés individuels et avenant au contrat des agents concernés.

43. Recrutement d'un contractuel sur emploi permanent – Technicien informatique

Projet de délibération technique présenté par Jean SCHÜLER

Votants : 73 – Suffrages exprimés : 73 (73 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve le maintien de l'emploi permanent d'ingénieur relevant de la catégorie A à temps complet proposé ;
- prévoit les crédits nécessaires au budget concerné ;
- autorise le président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision et le cas échéant, le contrat de travail de l'agent concerné.

44. Création de 2 emplois non permanents d'agents de déchetterie

Projet de délibération technique présenté par Jean SCHÜLER

Votants : 73 – Suffrages exprimés : 73 (73 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve la création des 2 emplois d'adjoint technique en CUI CAE dans les conditions proposées ;
- approuve la modification du tableau des effectifs correspondant au budget annexe des déchets ménagers ;
- prévoit les crédits nécessaires au budget concerné ;
- autorise le président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision et notamment les contrats de travail des agents concernés.